

M. McMillan: J'aimerais parler un peu de la taxe de 15 p. 100 qui frappera les dividendes des obligations détenues par les personnes qui ne demeurent pas au Canada. Depuis trois ans, le gouvernement s'est emparé de tout l'argent disponible. Il l'a fait pour satisfaire ses besoins d'argent liquide, pour combler ses déficits ou pour rencontrer d'autres obligations. Le premier ministre Frost de l'Ontario a dit que les provinces et certaines municipalités ont dû aller à New-York pour emprunter de l'argent. On l'a fait malgré la mise en garde du ministre des Finances qui en avait signalé le danger. Je conviens avec le ministre des Finances qu'il serait dangereux d'agir ainsi parce qu'elles pourraient avoir à rembourser plus tard ces obligations à un moment où le taux du change leur serait défavorable. Cependant, si les municipalités n'avaient pas eu recours à cette méthode nous aurions encore plus de chômage.

Si l'on prête de l'argent américain sur des obligations provinciales, municipales ou autres à 6 p. 100, le prêteur ne touchera que 5.1 p. 100 et, à un taux d'intérêt de 5½ p. 100, il ne toucherait que 4.67 p. 100. De manière à obtenir 6 p. 100 net, l'obligation devrait avoir un taux d'intérêt supérieur à 7 p. 100. A moins que le ministre des Finances se retire des marchés de l'argent dans une plus grande mesure que jusqu'à maintenant, les provinces n'auront que deux solutions: diminuer leurs dépenses en capitaux en les ajournant à quelque date ultérieure, ou payer un taux d'intérêt suffisamment élevé pour rembourser cet impôt en partie. Le ministre assujettirait ainsi les provinces et les municipalités à un impôt à l'égard de leurs dépenses en capitaux, et je ne crois pas que ce soit juste.

En accentuant la rareté de l'argent, cet impôt aura tendance à faire augmenter les taux d'intérêt. Je prédis dès maintenant que si le ministre lance des emprunts sur le marché, comme il l'a fait dans le passé, le taux d'intérêt des obligations du gouvernement fédéral montera jusqu'à 6 p. 100 ou plus et celui des obligations provinciales ou municipales sera proportionnellement plus élevé.

Ces derniers temps, nos ministres quittent Ottawa pour se lancer dans une sorte de croisade et chercher quelque chose à reprocher aux deux partis de l'opposition. Je trouve qu'ils auraient mieux fait de rester à Ottawa que d'aller faire des discours électoraux. Si le cabinet nous donnait un bon gouvernement, la politique irait toute seule. J'estime que les ministres ne devraient pas s'engager dans une telle croisade, comme ils ont fait depuis une semaine ou deux. Ils auraient été plus utiles en restant à Ottawa pour s'occuper des affaires du gouvernement. J'ai l'impression qu'ils ont parlé à des auditoires plus ou moins

triés sur le volet. Je voudrais les inviter à venir dans ma région, à Windsor, à Hamilton ou à Toronto, pour essayer de se faire prendre au sérieux quand ils déclarent que le chômage n'est pas un problème pressant, surtout si les chômeurs sont admis dans l'auditoire. Je crois que ces ministres rendraient plus service en restant à Ottawa pour essayer de trouver des emplois aux chômeurs au lieu de dire à la population que le problème du chômage n'est pas pressant.

Finalement, monsieur l'Orateur, je crois aussi que les membres du cabinet devraient aider le ministre des Finances dans un ministère où sévit une crise continuelle et chronique.

M. J. R. Keays (Îles-de-la-Madeleine): Monsieur l'Orateur, le débat qui se déroule ce soir permet à chaque député d'exprimer ses idées en toute liberté et indépendance; je suis donc heureux d'y prendre part. Je voudrais aborder des sujets d'intérêt pour la Chambre, savoir le programme économique, monétaire et fiscal du gouvernement. On a accolé bien des épithètes au budget présenté en décembre dernier, dont quelques-unes sont moins que convenables, mais dont la plupart ont dû réjouir le ministre des Finances (M. Fleming). L'épithète «courageux» est celle qui m'a paru la plus appropriée. Le ministre a fait montre d'un courage bien caractéristique du parti conservateur-progressiste et de la politique de ce parti depuis la Confédération même et, notamment, depuis 1957.

Chaque fois qu'un gouvernement conservateur a suivi un gouvernement libéral, il a fallu adopter des lois afin de protéger la structure financière du pays et le bien-être des Canadiens. Pourquoi? C'est que l'opposition officielle, au moment où elle occupait les banquettes ministérielles, a administré le pays d'une manière insouciance et apathique. Heureusement que des forces étrangères à notre économie lui ont parfois ôté le pouvoir. Chaque fois que l'économie a eu besoin de lois destinées à remédier à des faiblesses, ces lois ont été proposées alors que les libéraux n'étaient pas au pouvoir.

Je n'ai pas l'intention de remâcher les déclarations qui ont été faites sur l'état de notre économie en 1957. Je dirai toutefois que c'est une bénédiction que le peuple du pays ait décidé de porter au pouvoir un gouvernement dirigé par des chefs si dynamiques et un ministre des Finances qui s'est consacré à la tâche de remettre le Canada sur le chemin du progrès, du plein emploi et d'une économie à plein rendement.

Il y en a qui diront que la situation actuelle ne justifie pas une telle déclaration. Personne n'a jamais dit aussi vrai que le premier ministre (M. Diefenbaker) lorsqu'il